



RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 30 AVRIL 2014

(EN DOLLARS CANADIENS)

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières relatif à l'information continue. Il est un complément et supplément aux états financiers intermédiaires résumés non-vérifiés et leurs notes afférentes pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2014 et devrait être lu avec les états financiers annuels vérifiés pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013 et le rapport de gestion annuel pour la période de 349 jours terminée le 31 juillet 2013.

Il présente le point de vue de la direction sur les activités courantes de la société et sur ses résultats financiers courants ainsi qu'un aperçu des activités à venir au cours des prochains mois. La société a préparé ses états financiers annuels en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS) tel que requis par le manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (« Manuel de l'ICCA »), pour les années débutant le ou après le 1^{er} janvier 2011. Ces états financiers intermédiaires vérifiés, ont été préparés en conformité avec les normes IFRS applicables aux états financiers intermédiaires, incluant IAS34 et IFRS 1.

1.1 DATE

Le présent rapport de gestion de Les Métaux Canadiens, constitue la révision de la situation financière et des résultats d'opérations de la Société, par la direction en date du 20 juin 2014 et il a trait à la situation financière et à l'interprétation des résultats d'exploitation de la société pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2014. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

1.2 ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Tout en étant raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils se réaliseront. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs. Les discussions préliminaires contenues dans le rapport technique mentionné dans ce rapport de gestion ainsi que les estimés qui y sont contenus à ce jour, sont de par leur nature, préliminaires, et basés sur un nombre d'hypothèses qui, si incorrectes, pourrait changer de façon importante les résultats prévus. Les facteurs qui pourraient affecter les résultats prévus incluent entre autre : les résultats des travaux d'exploration, la compétition, le prix de l'or, l'industrie minière en général, l'environnement économique, la situation politique et sociale, les problèmes d'environnements,

les besoins additionnels de financements et la capacité de la société à rencontrer ces exigences. Il ne peut y avoir d'assurance que les énoncés prospectifs mentionnés vont se réaliser de sorte que les résultats réels et événements futurs peuvent varier de façon importante par rapport à ceux mentionnés et prévus dans ces énoncés prospectifs.

1.3 NATURE DES ACTIVITÉS

La société est au stade d'exploration et ses activités consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur et, le cas échéant, développer et exploiter des propriétés minières pour la vente des ressources et actifs. La société détient une propriété située au Québec (Canada).

Le recouvrement des frais reportés dépend de : la découverte de réserves ou de ressources économiquement exploitables, la capacité de conserver ses droits et ses intérêts sur ses propriétés, la capacité de trouver le financement nécessaire pour compléter l'exploration, le développement et la construction des équipements de production, l'obtention des approbations gouvernementales nécessaires et l'atteinte de la profitabilité.

1.4 PERFORMANCE GÉNÉRALE

Marchés financiers

Au cours de la seconde partie de l'année 2013, les marchés financiers ont été sensiblement similaires à ce que nous avons dans la première partie de 2013, soit une forte croissance des marchés américains et des performances modestes dans les marchés canadiens. Durant ce semestre, le S&P 500 et le TSX au Canada, ont connu une croissance significative de 10%.

Au Canada, notre marché est fonction de trois moteurs : l'énergie, les mines et la finance. Pendant que le prix du pétrole est resté stable, la valeur des actions des producteurs canadiens a diminué. Le prix des métaux et minéraux ainsi que le prix des actions des producteurs ont aussi faiblement performé. Le prix de l'or et les producteurs d'or ont été particulièrement touchés. Le secteur de la finance a performé de façon stable. Les secteurs qui ont le mieux performé au Canada furent des industriels et des produits de consommation.

Marché de l'or

En 2012, le prix de marché moyen de l'or de 1 669\$ l'once fut un record de tous les temps, ce qui représentait une augmentation annuelle de 6%. Les préoccupations persistantes sur les problèmes financiers en Europe, le ralentissement économique en Chine et l'annonce d'une troisième phase d'assouplissement quantitatif aux États-Unis ont mené le prix de l'or à ce sommet.

Au cours de cette deuxième partie de l'année 2013, le prix de l'or s'est situé entre 1 693 \$ l'once au 30 juin 2013 et 1 200 \$ l'once au 20 décembre 2013, avec un prix moyen de 1 445 \$, une diminution de près de 30 %. L'économie américaine a commencé à montrer des signes de relance et un déclin dans le niveau global de l'inflation a aussi réduit la valeur de l'or comme mesure de protection contre l'augmentation des prix. De plus, l'anticipation de la fin de l'assouplissement quantitatif aux États-Unis a encouragé cette descente. L'augmentation des taux d'intérêt ont rendu les obligations plus attrayantes et tout ça mis ensemble a mené les investisseurs à liquider leurs positions.

Même si les événements récents ont résulté en de fortes pertes sur le marché de l'or papier, cela a eu pour effet de créer une ruée dans le marché physique du métal, sous forme de lingot, de monnaie, de bijoux, etc. Cela dit, le prix de l'or devrait au moins rester stable, sinon augmenter si la demande au détail le supporte, particulièrement en Inde et en Chine.

Discussion sur les activités d'exploration

Propriété Massicotte (Matagami)

La société a été incorporée le 17 août 2012. La propriété Massicotte est formée de 5 blocs distincts (Blocs A, B, C, D et E) qui ont été acquis dans le cadre de deux contrats d'achat signés le 31 août 2012. Aucun des deux contrats ne prévoyait de paiement en comptant, mais plutôt l'émission de 1 800 000 actions ordinaires de la société pour l'obtention d'un intérêt de 100 %. La propriété est soumise à une royauté (NSR) de 1.4 % (révisé de 2%) pour les blocs A, B, C et D, dont .7 % (révisé de 1%) peut être racheté pour 700,000 \$ (révisé de 1 000 000 \$) et de 2% pour le bloc E dont 1% est rachetable pour 500 000 \$. Le 7 avril 2014, une entente est intervenue entre la Société et Synergy Acquisition Corp. (maintenant Genius Properties Ltd), stipulant que cette dernière financerait un levé hélicoptère électromagnétique et magnétique sur 172 droits de la propriété Massicotte pour un montant de \$80,000, pour acquérir un intérêt de 40% de ces droits.

La propriété Massicotte est située dans les feuillets SNRC 32E/09, 32E/15, et 32E/16. Elle couvre en partie les cantons de Gaudet, Beschefer, Bapst, Ste-Hélène, Aloigny, La Gauchetière, Desmazures et Joutel. Elle est composée de 484 cellules désignées sur carte pour un total de 26 783,97 ha ou 267,84 km². La propriété est facilement accessible via la route de la mine Selbaie et de vieilles routes forestières. Des véhicules tout-terrain, ou un support hélicoptère seront requis pour accéder à certaines parties de la propriété. La ville de Matagami est située à environ 45 km de la propriété, en ligne droite. Les services et équipements non disponibles à Matagami peuvent être obtenus d'Amos, Val d'Or ou Rouyn-Noranda.

En décembre 2012, la société a produit un rapport technique conforme à l'Instrument National 43-101 concernant la propriété Massicotte. Les travaux ont été effectués par Monsieur Donald Théberge, ing., M.B.A. et décrivent entre autres choses l'information scientifique et technique concernant les activités d'exploration historiques et récentes menées sur la propriété Massicotte. Les premiers travaux sur la propriété sont rapportés en 1948, avec des levés géophysiques et géologiques au sol. Ce genre de levés plus des levés électromagnétiques et

magnétiques aéroportés ont prédominés jusqu'en 1959 lorsque les premiers forages sont rapportés par Selco. De 1959 à 2003, pas moins de 15 compagnies, parfois avec des partenaires, ont foré au moins 96 trous pour un total de 18 460 m ou 60 459 pieds. Certains forages, surtout sur le Bloc E ont révélé des altérations typiques des dépôts de sulfures massifs volcanogènes (SMV) de type Noranda et/ou Matagami. Un trou foré sur le Bloc C a révélé des teneurs aurifères anormales de l'ordre de 226 ppb sur 7,5 m et sur 88 m dans des andésites altérées.

Habituellement les fluides hydrothermaux responsables de la déposition des sulfures massifs laissent une empreinte caractéristique dans la roche environnante, appelé cheminée d'altération. La partie externe de cette cheminée montre une altération en séricite, alors que plus on se déplace vers le cœur de la cheminée l'altération chloriteuse devient plus intensive. Ces deux altérations sont souvent de bons indicateurs de la proximité d'un dépôt de type SMV.

Géologiquement, la propriété est située dans la sous-province de l'Abitibi. Elle est formée d'un mélange de roches volcaniques et sédimentaires, recoupé par des intrusifs syn à tardi tectoniques et par des dykes de diabase Protérozoïques. Deux sortes de roches sédimentaires ont été identifiées, la première est formée de conglomérat, mudstone et siltstone et la seconde, moins importante en terme de quantité est composée de formation de fer, d'argilite et de pyroclastite. Les sédiments sont habituellement orientés est/ouest excepté dans la partie nord de la région où ils divisent deux domaines volcaniques d'orientation sud-est/nord-ouest. Les volcanites montrent une composition très variable. Elles varient de felsiques (riches en silice) à ultramafiques (riches en magnésium). Les roches ultramafiques se retrouvent surtout dans la partie sud de la région et forment en partie les Collines Cartwright. Dans la partie nord de la région, les coulées intermédiaires à mafiques dominent avec localement des coulées felsiques.

Deux types principaux de gisements doivent être considérés comme modèle d'exploration sur la propriété Massicotte :

- Dépôts de sulfures massifs (SMV) de type Matagami / Selbaie;
- Dépôt aurifère de type Douay ou Casa Berardi, associé à des zones de cisaillement dans des volcanites/sédiments.

Les altérations déjà décrites dans les forages historiques, surtout sur le Bloc E sont typiques des dépôts de sulfures massifs volcanogènes. Les altérations typiques des dépôts de SMV tels que les altérations en séricite, chlorite dans les roches felsiques, la présence de chert, et d'agglomérat felsiques ont été rapportées sur la propriété. De plus des intersections de sulfures massifs sous la forme de pyrite et pyrrhotite montrent encore plus le potentiel de la propriété Massicotte pour ce type de gisement. Les exemples de SMV dans le voisinage de la propriété sont la Mine Selbaie, située à environ 15 km à 20 km à l'ouest du Bloc E, Phelps Dodge, Caber, et Caber Nord, localisés de 2 à 6 km à l'est des blocs C et D. Afin de montrer le potentiel de la propriété, les ressources évaluées pour les gîtes précédemment cités sont données ci-après :

Caber (Ressources conformes à la NI 43-101, Scott Wilson RPA, 2007)

Catégorie	Tonnes	Zn (%)	Cu (%)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Pb (%)
Indiquées	494 000	10,9	1,1	11	0,15	0,01
Inférées	171 000	8,4	1,3	11	0,17	0,01

Caber Nord (Ressources conformes à la NI 43-101, Scott Wilson RPA, 2007)

Catégorie	Tonnes	Zn (%)	Cu (%)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Pb (%)
Inférées	2 610 000	4,3	1,6	21		

Phelps Dodge (Ressources historiques non-classifiées, source MRNFQ, Sigeom)

Catégorie	Tonnes	Zn (%)	Cu (%)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Pb (%)
Non-classée	2 000 000	4,06	0,93	16,8		

Mine Selbaie : production

	Tonnes	Ag (g/t)	Au (g/t)	Cu %	Zn %
zone B	3 061 125	39,43	1,23	4,49	0,8
zone A2	8 852 320	16,8	0,79	2,26	1,24
zone A1	41 153 936	42,99	0,65	1,06	2,04

Le second type de dépôt à considérer est du type Douay / Casa Berardi. Le gisement de Douay est situé environ 3 km à l'est des deux claims qui font partie du Bloc D au sud. Le dépôt de Douay est contenu dans des roches felsiques à mafiques, associées à une zone de déformation et montre une forte altération en carbonate-séricite. Le type de dépôt Casa Berardi est caractérisé par de la minéralisation aurifère dans des veines de quartz associées à des zones de cisaillement le long de contacts volcanites-sédiments.

La plupart des gisements observés dans la région sont du type SMV. Plusieurs trous forés sur la propriété montrent les roches et altérations typiques associées à ce type de gisement. Des teneurs anormales en zinc tel que 1 863 ppm/4,5 m et 1 869 ppm/2,1 m ont été rapportées sur le Bloc A. Sur le Bloc E, des sections de pyrite massive ont été rapportées associées à de la rhyolite, du chert et de l'agglomérat. Des rhyolites altérées en séricite et chlorite ont été aussi rapportées

près du contact avec les roches sédimentaires. Des teneurs aurifères anormales ont été rapportées sur le Bloc C. C'est particulièrement le cas du trou 237—90--04 qui a retourné 226 ppb Au/7,5 m. Dans ce même trou foré par Total Energold en 1990, l'andésite et l'agglomérat intermédiaire recoupées de 65,5 à 153,5 m sont anormaux pour l'or et associés à une altération de séricite-carbonates avec 1 % à 2 % de pyrite et pyrrhotite disséminées. Sur la partie est du Bloc C, des teneurs anormales en cuivre de l'ordre de 0,17 %/3 m et 0,16 %/3 m ont été rapportées.

En conclusion, deux cibles apparaissent sur la propriété, à la lumière de l'information actuellement disponible : la possibilité de gisements de sulfures massifs surtout sur les Blocs E et C et de gisements aurifères sur le Bloc C.

Le rapport technique propose un programme d'exploration en deux phases :

À la Phase I, il est recommandé d'effectuer un levé électromagnétique et magnétique hélicoptéré, à grande pénétration. Ce levé doit être fait systématiquement sur des lignes de vol distantes de 200 m. Il sera utile pour localiser les dépôts de sulfures massifs et les zones de cisaillement. Une compilation géologique informatisée est aussi recommandée afin de compléter l'information qui sera fournie par le levé hélicoptéré et devra inclure les principaux levés géophysiques au sol, les forages avec les analyses pour l'or et les métaux de base, et lorsque disponible les analyses de lithogéochimie, afin de localiser les zones qui montrent les altérations typiques des SMV.

À la Phase II, il est suggéré d'effectuer un suivi au sol sur les zones anormales mises en évidence par le levé hélicoptéré et la compilation géologique. Ce suivi comprendra de la coupe de lignes, des levés électromagnétiques à grande pénétration ou de la polarisation provoquée si jugé préférable, et environ 3 000 m de forage pour tester ces anomalies.

Suivant ces recommandations, les services de la société Prospectair de Gatineau, ont été retenus et le levé a été effectué du 5 au 10 janvier 2014. Un total de 1,134 km de lignes a été levé sur les 172 droits faisant l'objet d'une entente avec Genius Propertis Ltd. Les résultats sont en cours d'interprétation.

Propriété Langis (Matane)

La propriété Langis est détenue à 100% par Les Métaux Canadiens Inc. La production de la propriété est assujettie à une royauté (NSR) de 3%, payable à 9285-3696 Québec Inc. Le dépôt peut aussi générer 7% de participation aux bénéfices nets, payables à 9285-3696 Québec Inc. La propriété de silice de Langis est située au Québec, dans la partie est de la région de la Matapédia, entre les villes d'Amqui et Matane.

Elle couvre un lambeau de grès fortement siliceux pouvant présenter une source potentielle de silice. Ces grès appartiennent à la Formation de Val Brillant, formée de quartz-arénite blanc à rose. Sur la propriété la Formation de Val Brillant forme un lambeau d'érosion d'une épaisseur de 60 m et repose en concordance sur les schistes verts de la Formation

Awantjish. Ce lambeau mesure 1 700 m de long et varie de 250 à 500 m de largeur. Dans cette région, la carrière existante couvre une superficie d'environ 90 m x 90 m.

Les premiers travaux dans la région ont débuté vers 1844 par une reconnaissance géologique par la commission géologique du Canada. Jusqu'en 1978, les gouvernements provincial et fédéral sont pratiquement les seuls à y faire des travaux, qui consistent surtout en levés géologiques à grande échelle. Une seule société minière Uniquartz Inc., a effectué des travaux d'exploration d'importance sur et au voisinage immédiat de la propriété Langis, avec 22 trous totalisant 1 215,5 m forés en 1982, dont 12 (649,9 m), directement sur le dépôt Langis. Par la suite des tests physico-chimiques ont été réalisés sur la base des forages afin de déterminer les caractéristiques des grès des dépôts Langis et Tessier. De plus, deux échantillons en vrac de 2,5 tonnes ont été prélevés. Un tonnage historique de 27,6 MT @ 1,12%Fe₂O₃ et 0,41% Al₂O₃ a alors été calculé. Malheureusement il n'y a aucune mention de la teneur en SiO₂. En 1985, Uniquartz révisé le tonnage et les teneurs du dépôt de Langis à 25,5 MT @ 0,12%Fe₂O₃ et 0,41%Al₂O₃. Ces ressources sont de nature historique et ne répondent pas aux exigences sur les ressources énoncées au règlement 43-101. Même si une carrière a été en opération, il n'existe aucune référence sur le développement ou la production du dépôt après 1985.

Au cours de l'été 2013, faisant suite à l'acquisition de la propriété, la Société a entrepris un programme d'exploration dans le but de caractériser la silice du dépôt Langis. Au cours de ce programme, 9 trous ont été forés pour un total de 456 m, mais seulement trois ont été analysés, et 3 échantillons de blocs ont été prélevés à partir de la paroi de la carrière dans le but de compléter les tests métallurgiques et les essais au choc thermique. Au début de décembre 2013, un rapport conforme à la norme NI 43-101 a été produit par la société Génivar. Les principaux résultats incluant les tests métallurgiques sont résumés ci-après.

Les essais en laboratoire ont fourni des informations essentielles sur les propriétés chimiques, physiques et thermiques du dépôt Langis. Cette étude démontre le potentiel du grès de silice de haute pureté qui peut être adéquat pour plusieurs utilisations finales. Les impuretés sont d'environ 1% avec une teneur en silice de 98,55% et une perte au feu de 0,36%. Une fois corrigé pour la perte au feu engagée pour les applications à haute température, la moyenne des teneurs en silice est de 98,95%. Les essais au choc thermique révèlent également que ce matériau a une forte cimentation qui convient pour les applications de silice dans des fours à haute température.

Le lavage par attrition peut produire un sable de silice ayant des teneurs moyennes de 99,56%SiO₂, 0,03%Fe₂O₃, 0,16% Al₂O₃ et 0,03%TiO₂. La séparation magnétique n'élimine qu'une très petite portion des oxydes de fer et autres impuretés. Les caractéristiques physiques du sable de silice en ce qui concerne la distribution granulométrique, l'indice de finesse moyen, le coefficient d'uniformité, la rondeur, la sphéricité et la résistance à l'impact ont été évaluées. Basé sur les résultats de la campagne d'exploration de l'été 2013, le dépôt de silice de Langis peut être une source potentielle pour la production de ferro-silicium ainsi que d'agent fondant pour la fusion des métaux de base.

En tenant compte d'une étendue longitudinale de 600 à 800 m, d'une largeur de 275 à 325 m, d'une épaisseur de 30 à 40 m et d'une densité de 2,65 on arrive à des quantités et teneurs potentielles de 15 à 28 MT à des teneurs variant de 98,1% à 99,2% SiO₂. Il convient de noter que la quantité et la teneur potentielle sont hypothétiques, qu'il n'y a pas eu suffisamment d'exploration pour définir une ressource minérale et qu'il est incertain si d'autres travaux d'exploration résulteront dans la zone décrite comme une ressource minérale.

Étant donné le potentiel très favorable de la propriété, le programme d'exploration suivant est recommandé :

La délimitation du dépôt au niveau des ressources minérales indiquées, incluant l'analyse géochimique des six trous restants, le forage et l'analyse géochimique des dix trous supplémentaires. Le coût de ces travaux est estimé à 140 000\$.

La validation du dépôt de silice pour la production de ferro-silicium en testant des échantillons en vrac avec des clients potentiels. Les quantités d'échantillons en vrac varieraient en fonction des besoins des clients. Le coût de la collecte de ces échantillons est estimé de 50 000\$ à 100 000\$.

L'établissement d'une étude économique pour les opérations d'extraction. Le coût de ces travaux est estimé à 60 000\$.

Le coût total des dépenses recommandées s'élève de 250 000\$ à 300 000\$.

1.5 INFORMATION FINANCIÈRE CHOISIE

La société a préparé ses états financiers intermédiaires en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS) tel que requis par le manuel de l'ICCA, pour les années débutant le ou après le 1er janvier 2011. Ces états financiers sont les premiers états présentés par la société et sont présentés en dollar canadien, qui est aussi la monnaie fonctionnelle de la société.

Résultats de l'exploitation pour les périodes de :		Trois mois terminé le 30 avril 2014	Trois mois terminé le 30 avril 2013
DÉPENSES		\$	\$
Frais généraux et d'administration			
	Dépenses de bureau	(15 408)	(13 584)
	Frais de consultation	(68 773)	(48 468)
	Rémunération à base d'actions	(4 586)	(53 146)
	Honoraires professionnels	(14 415)	(11 590)

	Dépenses de compagnie publique	(11 327)	(32 429)
	Amortissement des immobilisations corporelles	(425)	(425)
	Développement des affaires	(34 648)	(15 233)
	Total	(149 583)	(174 875)
Frais d'exploration général		(21 352)	(3 791)
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation		(36 843)	-
Perte nette d'opération		(207 778)	(178 666)
Revenus d'intérêts		148	-
Perte nette avant impôt		(207 630)	(178 666)
Charge d'impôt différé		320	-
Perte nette et résultat global de la période		(207 310)	(178 666)
Perte nette de base et diluée par action		(0.01)	(0.01)

Aucun dividende n'a été déclaré durant la période.

La perte nette et résultat global de la période de trois mois terminée le 30 avril 2014, a été de 207 310 \$ (178 666 \$ en 2013) et inclus des frais généraux et d'administration (G&A) de 149 583 \$ (174 875 \$ en 2013), des frais d'exploration générale de 21 352 \$ (3 791 \$ en 2013) et une dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation de 36 843 \$ (nil en 2013). Les G&A inclus des dépenses de bureau de 15 408 \$ (13 584 \$ en 2013), des frais de consultants de 68 773 \$ (48 468 \$ en 2013) représentant les honoraires de gestion de la direction, des honoraires professionnels de 14 415 \$ (11 590 \$ en 2013), des dépenses de compagnie publique de 11 327 \$ (32 429 \$ en 2013) et des coûts pour le développement des affaires de 34 648 \$ (15 233 en 2013); ces frais ont été encourus pour des activités de financements, d'organisation structurelle de la société et de l'analyse de différents projets présentés à la direction, au cours de la période.

Dépenses d'exploration et d'évaluation

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 avril 2014, la société a investis 60 739 \$ en dépenses d'exploration et d'évaluation dont 39 387 \$ ont été capitalisés au compte actifs d'exploration et d'évaluation et 21 352 \$ ont été passés à la dépense. Au cours de cette période, la société a provisionné un montant remboursable de crédits d'impôts et miniers de 814 \$. De plus, au 30 avril 2014, la Société a identifiée 278 droits miniers qui ne seront pas renouvelés avant la fin de la période courante ou qui ne seront pas renouvelés avant leur expiration. Conséquemment, la juste valeur de ces droits et des frais d'explorations liés ont été établis à "0" et une perte pour dépréciation d'actifs d'évaluation et d'exploration pour \$36,843 a été comptabilisée pour la période courante.

Situation financière pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2014

Au 30 avril 2014, les actifs courants au montant de 456 167 \$ peuvent être utilisés pour payer des dépenses courantes ou des frais d'explorations sauf une restriction sur 30 048 \$, réservés pour les travaux d'exploration. Dans cette situation, les fonds dépensés pour des travaux d'exploration vont donner droit à un crédit minier. Les actifs d'exploration et d'évaluation de 346 966 \$ représentent le montant total de ces frais capitalisés pour la période terminée au 30 avril 2014, qui est ensuite réduit d'un crédit d'impôt minier provisionné de 79 491 \$. Le passif courant de 247 266 \$ est expliqué par des montants payables (244 226 \$) et provisionnés (3 040 \$) pour financement accordé à prime, selon l'application des IFRS. Cette différence, qui vient réduire le montant affectant le capital action, résulte de l'écart entre le prix d'émission du placement privé et la cote de l'action lors de la clôture du financement. Cet écart est renversé aux impôts différés au fur et à mesure que le financement accordé est dépensé.

Situation financière	30 avril 2014 \$	30 avril 2013 \$
Actif courant	456 167	111 794
Actifs d'exploration et d'évaluation	440 616	53 557
Immobilisation corporelle	2 618	4 318
Actifs totaux	899 401	169 669
Passif courant	247 266	90 561
Capitaux propres	652 135	79 108
Passifs et capitaux propres	899 401	169 669

Actifs d'explorations et d'évaluation

Les dépenses d'explorations et d'évaluation sont capitalisées lorsque la Société possède les droits miniers ou une option d'achat sur ces droits. Pour les périodes terminées les 30 avril 2014 et 31 juillet 2013, ils se détaillent comme suit :

Actifs d'exploitation et d'évaluation	30 avril 2014			31 juillet 2013		
	\$			\$		
	Droits miniers \$	Frais d'exploration et d'évaluation \$	Total \$	Droits miniers \$	Frais d'exploration et d'évaluation \$	Total \$
Propriétés minières						
Propriétés minières						
Québec - Canada						
Propriété d'or						
Massicotte (Matagami)	21 141	144 541	165 682	37 800	26 350	64 150
Propriété de silice						
Langis (Matane)	152 000	202 425	354 425	-	-	-
Sous-total	173 141	346 966	520 107	37 800	26 350	64 150
Crédits d'impôts et de droits remboursables	-	(79 491)	(79 491)	-	(10 593)	(10 593)
Total	173 141	267 475	440 616	37 800	15 757	53 557

Mouvements dans les actifs d'exploration et d'évaluation au cours de la période :

Actifs d'exploitation et d'évaluation	30 avril 2014			31 juillet 2013		
	§			§		
Propriétés minières	Droits miniers §	Frais d'exploration et d'évaluation §	Total §	Droits miniers §	Frais d'exploration et d'évaluation §	Total §
Solde début de la période	37 800	15 757	53 557	-	-	-
Propriété d'or						
Massicotte - Matagami						
Additions aux droits miniers	5 050	-	5 050	37,800	-	37 800
Géologie et forages	-	133 325	133 325	-	26 350	26 350
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation	(21 709)	(15 134)	(36 843)			
Propriété de silice						
Langis - Matane						
Additions aux droits miniers	152 000	-	152 000	-	-	-
Géologie et forages	-	202 425	202 425	-	-	-
Crédits d'impôts et de droits remboursables	-	(68 898)	(68 898)	-	(10 593)	(10 593)
Solde fin de la période	173 141	267 475	440 616	37 800	15 757	53 557

Les actifs d'exploration et d'évaluation de 335 750 \$ acquis et capitalisés au cours de la période, représentent le montant total de ces frais capitalisés au 30 avril 2014, en rapport avec la production d'un rapport NI43-101 pour la propriété Langis et de frais de géologie et d'aéroporté sur la propriété Massicotte. Au cours de cette même période, la Société a enregistré des crédits d'impôts et de droits remboursables de 68 898 \$; de plus, au cours de la période courante, la Société a dépensé un montant additionnel de 21 352 \$ en frais d'explorations et d'évaluation non capitalisés parce que liés à des frais d'exploration et d'évaluation sur la propriété Colline Tortue, sur laquelle la Société possède un droit de refus et sur des renouvellements de droits miniers.

1.6 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS

En décembre 2012, la société a complété un rapport technique NI43-101 pour la propriété Massicotte; les travaux ont été effectués par Solumines (Donald Théberge, géologue) et ont décrits entre autre, les travaux scientifiques et techniques, historiques et récents, qui ont été effectués sur la propriété Massicotte à ce jour. Un programme d'exploration en deux phases est proposé dans ce rapport technique NI43-101.

De plus, au cours de décembre 2012, la société a mandaté la firme BPR-Énergie Inc. (BPR) pour produire un document de demande d'offre de service pour la première phase proposée dans le rapport technique (Phase 1). Cette demande d'offre de service invite les compagnies de services géophysique à produire des propositions d'offres de services à la société pour les travaux de géophysiques aéroportés à être effectués sur la propriété.

Au cours de la période terminée le 31 janvier 2014, la société a payé un montant total de 165 990 \$ pour des travaux d'exploration et d'évaluation liés à une étude de caractérisation de la silice du dépôt Langis; l'étude a consisté à obtenir un échantillon représentatif du grès pour la caractérisation géochimique et physique du dépôt. Par conséquent, sur une période de cinq jours, un total de neuf trous de forage au diamant de diamètre NQ ont été forés pour une longueur totale de carotte de 456 m. Une étude de caractérisation générale de la silice du dépôt Langis a été conduite avec des tests de laboratoire afin de fournir de l'information sur ses propriétés chimiques, physiques et thermiques. Ces informations peuvent ensuite être utilisées pour aider à déterminer laquelle des applications de silice possibles est appropriée.

Activités d'investissement par l'émission de capital-actions ou droits de souscriptions ou d'engagements

Propriété Massicotte

Le 31 août 2012, La Société a conclu deux ententes distinctes en vue de l'acquisition de la propriété Massicotte.

La première convention a été conclue entre la Société et China Global Mining Group (« CGMG »). Conformément à la convention d'achat de claims, la Société a acheté 81 claims miniers à CGMG (composant le bloc "E") en contrepartie de 300 000 actions ordinaires de son capital-actions et d'une redevance correspondant à 2 % lors du début de production. La Société peut racheter à CGMG, à quelque moment que ce soit, une tranche de 1 % en contrepartie de la somme de 500 000 \$. La valeur des actions et droits miniers a été établi au coût ajusté de 6 300 \$.

La deuxième convention a été conclue entre la Société et 9248-7792 Québec inc. (« 9248 ») société contrôlée par un dirigeant et administrateur, 9257-1256 Québec inc. (« 9257 ») et Glenn Griesbach (« M. Griesbach ») (9248, 9257 et M. Griesbach sont appelés collectivement les « vendeurs »). Conformément à la convention d'achat de claims, la Société a acheté 403 claims miniers aux vendeurs en contrepartie de 1 500 000 actions ordinaires de son capital-actions et d'une redevance correspondant à 1.4 % (révisé de 2%, « 9248 » ayant renoncé à son NSR) lors du début de production. La valeur des actions et droits miniers a été établi au coût ajusté de 31 500 \$. La Société a l'option de racheter aux vendeurs, à quelque moment que ce soit, une tranche de .7 % (révisé de 1.0%) du NSR, en contrepartie de la somme de 700 000 \$.

Le 7 janvier 2014, la Société a disposé de 40% d'une propriété composée de 172 droits miniers en faveur d'une société publique contrôlée par un dirigeant et administrateur, en échange d'un paiement de 80 000 \$ sur une campagne aéroportée qui a eu lieu au cours de janvier. Les

frais d'exploration et évaluation ont été payés directement au fournisseur et ne ne sont donc pas été considérés comme profit ou perte pour la Société; les dépenses ultérieures sur cette propriété s'effectueront au prorata du taux de participation de chacune des sociétés dans le projet.

Au 30 avril 2014, la Société avait en sa possession 509 droits et a déprécié 278 droits qui étaient considérés non-renouvelables compte tenu de la stratégie de la Société, de concentrer sur la propriété Massicotte-Est. Le solde des droits actifs, se chiffre alors à 231.

Propriété Langis

Le 16 septembre 2013, la Société a acquis d'une société privée contrôlée par un dirigeant et administrateur de la Société, les 4 droits miniers composant la propriété Langis dans la région de Matane (Québec), pour une contrepartie de 2,500,000 bons de souscription, d'une valeur estimée à 152 000 \$ selon le modèle Black-Scholes, à la signature ainsi que de 3 % des redevances sur le produit net d'affinage (« NSR ») et 7 % de redevance d'intérêt portant sur les bénéficiaires (« NPI ») sur les titres miniers advenant la mise en production commerciale d'un gisement sur la propriété. La Société s'est engagée, au plus tard le 1er août 2014, à mandater une firme d'experts-conseils qualifiée, pour effectuer une étude environnementale et une évaluation économique préliminaire sur la propriété. Le rapport d'évaluation économique devra être disponible dans les six mois suivant la date du mandat et le rapport d'étude environnemental, au plus tard douze (12) mois suivant la date à laquelle le mandat a été donné. La Société devra au plus tard six mois suivant la réception du rapport d'évaluation économique préliminaire, mandater une firme qualifiée pour effectuer une étude de faisabilité sur la propriété ou un rapport d'ingénierie; cette étude de faisabilité ou rapport d'ingénierie devra avoir été complété et le rapport déposé, au plus tard douze (12) mois suivant la date à laquelle le mandat a été donné. Enfin, la Société devra obtenir les permis nécessaire, notamment un bail d'exploitation pour exécuter des travaux d'exploration et d'exploitation sur la propriété; dans le cas de résiliation de l'entente ou de non-respect des obligations mentionnées ci-haut, la Société s'est engagée à verser une somme de 200 000 \$ à titre de pénalité. Aucune considération monétaire n'a été payée au vendeur en rapport avec cette acquisition.

1.7 ACTIVITÉS DE FINANCEMENTS

La société poursuit ses activités de financements à travers l'émission d'actions avec la collaboration de ses conseillers financiers.

Le 28 août 2012, la société a procédé à un placement privé auprès des fondateurs de la société. La société a complété un premier placement privé de 25 264 \$ en émettant un total de 3 935 353 actions ordinaires au prix de 0,005 \$ par action ordinaire et 266 061 actions ordinaires au prix de 0,021 \$ par actions ordinaires en conformité avec les exigences de la CNSX et des autorités règlementaires. Ces actions seront entières et libérées sur une période de 36 mois, à

raison de 10 % à l'émission et de 15 % à chaque période de 6 mois par la suite. Cette émission d'actions n'a pas fait l'objet d'une émission de bons de souscriptions.

Le 19 décembre 2012, la société a complété un placement privé au montant de 337 000 \$ en émettant un total de 6 740 000 actions ordinaires au prix de 0,05 \$ l'action en conformité avec les exigences de la CNSX et des autorités réglementaires. Cette émission d'actions n'a pas fait l'objet d'une émission de bons de souscriptions

Le 27 juin 2013, la Société a clôturé un financement de 5,399,832 actions au prix de 0,15 \$ l'unité pour un produit brut de 809 975 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'actions ordinaires permettant à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de \$0.25 jusqu'au 26 décembre 2014.

Le 27 décembre 2013, la Société a complété un placement accreditif au montant de 160 000 \$ en émettant un total de 800,000 actions au prix de 0.20 \$ l'unité; chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi bon de souscription d'actions ordinaires permettant à son détenteur d'acquérir, avec un bon entier, une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0.30 \$ jusqu'au 26 juin 2015. Une valeur de 18 556 \$ a été attribuée aux bons de souscription. Un montant de 16 000 \$ représentant la différence entre le prix au marché de l'action, lors de l'émission et le prix d'émission de l'action, a été réduit du capital social et imputé au compte Autre passif; ce montant sera renversé aux impôts différés au fur et à mesure que s'effectueront les dépenses accreditives. De plus, les frais d'émission ont totalisés 20 200 \$ et ont été imputés en réduction du capital social.

Le 17 avril 2014, la Société a complété un placement accreditif au montant de \$265,950 en émettant un total de 1,773,000 unités au prix de \$0.15 l'unité; chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'actions ordinaires permettant à son détenteur d'acquérir, une action ordinaire de la Société au prix de \$0.25 jusqu'au 16 octobre 2015. Une valeur de \$46,734 a été attribuée aux bons de souscription. De plus, les frais d'émission ont totalisés \$22,046 et ont été imputés en réduction du capital social.

1.8 SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

La Société a préparé ses états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens, ce qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société. Le tableau suivant présente un sommaire des résultats des six derniers trimestres.

Trimestre terminé	Perte Nette	Résultat global	Perte nette par action
30 avril 2014	(207 310)	(207 310)	(0.01)
31 janvier 2014	(122 480)	(122 480)	(0.01)
31 octobre 2013	(259 275)	(259 275)	(0.01)
31 juillet 2013	(154 758)	(154 758)	(0.01)

30 avril 2013	(178 666)	(178 666)	(0.01)
31 janvier 2013	(177 501)	(177 501)	(0.02)
31 octobre 2012	(13 936)	(13 936)	(0.00)

Au cours de la période terminée le 30 avril 2014, une perte de 207 310 \$ a été comptabilisée comparée à une perte de 178 666 \$ au cours de la période terminée le 30 avril 2013; cette variation de 28 644 \$ est due à une augmentation des frais de développement d'affaires en 2014. Au cours de la période terminée le 31 janvier 2014, une perte de 122 480 \$ a été comptabilisée comparée à une perte de 177 501 \$ au cours de la période terminée le 31 janvier 2013; cette variation de 55 021 \$ est due à une augmentation des frais de démarrage au deuxième trimestre de 2013. Au cours de la période terminée le 31 octobre 2013, une perte de 259 275 \$ a été comptabilisée comparée à une perte de 13,936 \$ au cours de la période terminée le 31 octobre 2012; la variation de 245 339 \$ est due aux paiements à base d'actions de 67 369 \$ (nil en 2012), frais de consultations de 92 000 \$ (7 000 \$ en 2012), dépenses de bureau de 29 293 \$ (1 980 \$ en 2012) et développement des affaires de 19 593 \$ (nil en 2012).

1.8 OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Outre les transactions entre parties liées présentées ailleurs dans ce rapport de gestion, voici ci-après le sommaire d'autres transactions entre parties liées:

Les principaux dirigeants de la société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président et les vice-présidents. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Période de trois mois terminée le 30 avril 2014 \$	Période de trois mois terminée le 30 avril 2013 \$
Honoraires de gestion	60 000	39 955
Paiements à base d'actions	4 586	53 146
Total	64 586	93 101

Au cours de la période terminée le 30 avril 2014, des compagnies contrôlées par des dirigeants ont facturés un total de 6 300 \$ au titre de location d'espace bureau.

Le 20 septembre 2013, la Société a acquis un droit de premier refus sur la propriété Colline Tortue, également propriété de silice appartenant à une société privée contrôlée par un dirigeant et administrateur, localisée dans la proche région de la propriété Langis. Les termes de ce droit de refus sont un paiement de 25 000 \$ à la signature de l'entente, 3 000 \$ par mois pour les 12

premiers mois suivant la signature et 7 500 \$ par mois pour les 24 mois subséquents. A défaut d'exercer son droit avant échéance dans 36 mois ou dans le cas d'annulation du droit de refus par la Société, un paiement de 50 000 \$ serait dû à la société privée. Au cours de la période de droit de refus, advenant que la société privée reçoive une offre pour la propriété d'une tierce partie, elle serait dans l'obligation de l'offrir à la Société qui aurait 30 jours pour décider d'accepter de payer l'équivalent de l'offre reçue. Si la Société refuse d'exercer son droit de refus et donc d'acquérir la propriété, elle sera remboursée des sommes déjà payée, majorée de 20%, jusqu'à concurrence des montants reçus par la société privée, de la tierce partie pour les paiements sur cette propriété. En résumé, le total des engagements pour les prochains 36 mois tels que décrit précédemment, totalise 195 000 \$, compte non tenu des réductions possible qui pourront survenir, advenant l'annulation du droit de refus ou advenant qu'une offre d'une tierce partie fasse tomber le droit de premier refus et résulte en un remboursement des sommes payées par la Société. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2014, une somme totale de 9 000 \$ a été versée au vendeur en rapport avec ce droit de refus.

1.9 LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

La société présente un fond de roulement positif de 208 901 \$ au 30 avril 2014. La direction est d'avis que de nouveaux financements seront nécessaires afin de de maintenir le statut de ses obligations courantes et futures et pour procéder au programme d'exploration 2014.

Le financement de la société provient principalement de l'émission d'actions de son capital-actions et le succès de celles-ci dépend des marchés des capitaux, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et pouvoir supporter ses activités courantes, la société devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions. Un financement sera requis afin de renflouer le fond de roulement et pour poursuivre l'exploration des propriétés minières.

1.10 ENTENTES HORS BILAN

La société n'a conclu aucune entente hors bilan, y compris notamment, à l'égard de convention de sûretés, de participation éventuelle dans des actifs transférés à des entités non consolidées, d'obligations financières dérivées ou à l'égard d'obligations aux termes d'une entente visant des entités à détenteurs de droits variables.

1.11 PRINCIPALES NORMES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Lorsqu'elle prépare les états financiers en conformité avec les exigences IFRS, la direction pose un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui affectent les montants reportés dans les états financiers et leurs notes afférentes. Il y a une nomination et description complète des principales normes comptables, des principales estimations, jugements et hypothèses de la société, dans les états financiers annuels pour la période terminée le 31 juillet 2013. La direction a

établi ces montants de manière raisonnable, de façon à s'assurer que les états financiers présentent fidèlement la situation financière, à tout égard.

L'information sur les jugements et sur les estimations significatives qui ont la plus grande incidence sur les états financiers, est présentée ci-après.

- Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée.

Au 30 avril 2014, la Société a comptabilisée une perte pour dépréciation d'actifs d'évaluation et d'exploration pour \$36,843.

1.12 INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES INSTRUMENTS

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésoreries, de l'encaisse réservée pour les fins d'explorations et des comptes et frais courus à payer, est considérée comme une approximation raisonnable de leurs valeurs marchande, à cause de l'expiration à court terme de ces instruments financiers.

Risques financiers

La société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

- a) Sensibilité au risque de crédit

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie-compte en fidéicommis est considéré comme négligeable puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

- b) Analyse du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période, la société a financé ses acquisitions de droits miniers, ses frais d'exploration et ses besoins en fonds de roulement au moyen d'un financement privé et d'émission de capital-actions.

1.13 RISQUES ET INCERTITUDES

Un placement dans les actions ordinaires de la société doit être considéré comme hautement spéculatif pour plusieurs raisons. Le texte qui suit contient une description générale de certains facteurs de risque importants qui doivent être pris en compte.

Risques inhérents liés aux activités d'exploitation minières

Les activités de la société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières dans l'espoir de découvrir des gîtes de minerai économiques. Les propriétés de la société sont présentement au stade de l'exploration et ne contiennent aucun gisement commercialisable connu. Par conséquent, il est peu probable que la société réalisera des bénéfices à court ou moyen terme. Toute rentabilité future des activités de la société est tributaire de la découverte d'un gisement de minerai économique. De plus, même si un gisement de minerai économique est découvert, rien ne garantit qu'il sera mis en production de manière commercialement rentable.

Réglementation et exigences environnementales

Les activités de la société nécessitent l'obtention de permis auprès de diverses autorités gouvernementales et sont régies par des lois et des règlements sur l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation, la production, les exportations, les impôts, les normes du travail et la sécurité au travail ainsi que sur l'environnement et autres questions.

Des coûts supplémentaires et des retards peuvent être occasionnés par la nécessité de se conformer aux lois et règlements. Si la société ne pouvait obtenir ou renouveler les permis ou approbations, elle pourrait être forcée de réduire ou cesser ses activités d'exploration ou de mise en valeur.

Besoins en capitaux

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la société exigeront peut-être un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la société sont l'émission de capital-actions additionnel et l'emprunt. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la société ni qu'ils le seront selon des modalités favorables à la société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires de la société et sur sa situation financière.

De plus, tout financement futur par capitaux propres de la société peut résulter en une dilution substantielle des actionnaires actuels. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

Risques non assurés

Les activités de la société sont sujettes à certains risques et dangers, dont des conditions environnementales difficiles, des lois environnementales, des incertitudes politiques et des accidents industriels, des conflits de travail, des conditions géologiques inusitées ou inattendues, des glissements de terrain ou de talus, des éboulements et des phénomènes naturels tels que des conditions météorologiques défavorables, des inondations et des tremblements de terre. De tels événements pourraient occasionner des blessures ou décès, des dommages environnementaux ou autres aux propriétés ou installations de production de la société ou aux propriétés d'autres sociétés, des retards dans l'exploitation minière, des pertes monétaires, et de possibles responsabilités légales.

Permanence de l'entreprise

L'avenir de la société dépend de sa capacité de financer ses activités et de mettre en valeur les actifs qu'elle détient. Le défaut d'obtenir le financement suffisant peut faire en sorte que la société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités dans un avenir prévisible.

1.14 PERSONNE QUALIFIÉE

Donald Théberge, ing., M.B.A. est la personne qualifiée selon les normes NI 43-101 qui a révisé le contenu technique et scientifique de l'information contenue dans ce document.

1.15 PERSPECTIVES

La disponibilité des ressources financières est liée aux marchés des capitaux. La société est présentement dans le processus d'obtenir le financement requis pour procéder à son programme d'exploration prévu pour la seconde partie de 2014.

1.16 INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Information sur les actions, options et bons de souscriptions en circulation au 20 juin 2014 :

Actions en circulation : 21 627 580

Bons de souscriptions en circulation : 10 838 153

Nombre de bons de souscriptions	Prix d'exercice	Date d'expiration
431 987	\$0.15	26 juin 2014
5 399 832	\$0.25	26 décembre 2014
400 000	\$0.30	26 juin 2015
2 500 000	\$0.15	15 septembre 2018
1 773 000	\$0.25	16 octobre 2015
333 334	\$0.25	21 novembre 2015

Options en circulation : 1 800 000

Nombre d'options	Prix d'exercice	Date d'expiration
750 000	\$0.10	20 février 2018
220 000	\$0.19	22 juillet 2018
750 000	\$0.12	3 octobre 2018
80 000	\$0.14	9 avril 2019

1.17 INFORMATION ADDITIONNELLE

L'information additionnelle sur la Société est disponible par le dépôt sur sedar sur www.sedar.com et sur notre site web www.canadianmetalsinc.com, des états financiers et communiqués de presses.

INFORMATION CORPORATIVE

Dirigeants

(s) Stéphane Leblanc
Stéphane Leblanc
Président

(s) Daniel Bélisle
Daniel Bélisle
Chef des opérations financières

(s) Victor Cantore
Victor Cantore
Vice-président développement

Directeurs

Stéphane Leblanc
André Laferrière
Guy Chamard
Victor Cantore
Frédéric Chabot

Agents de transfert

Computershare Canada
1500 University, Suite 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Siège social

1200 avenue McGill College
Suite #1240
Montréal (Québec) H3B 4G7
Tel : 418-717-2553

Vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton
Montréal (Québec)

Aviseurs légaux

Dentons Canada
Montréal (Québec)